

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er juillet 2016

TRAVAIL - (N° 3909)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 143

présenté par
M. Sirugue

ARTICLE PREMIER

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« en vigueur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.